



PRÉFET DE LA SARTHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le Mans, le 11/08/2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

APPELS A PROJETS : CONTRAT DE VILLE LE MANS MÉTROPOLE

La politique de la Ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, envers les quartiers défavorisés. Elle est conduite par les collectivités territoriales et l'État. Elle s'inscrit dans une démarche de co-construction avec les habitants, les associations et les acteurs économiques.

Un appel à projet est publié concernant le contrat de ville avec pour objet de soutenir ces quartiers en proposant des actions spécifiques répondant aux enjeux:

- du plein emploi,
- de la transition écologique et énergétique,
- de l'émancipation pour tous à travers la promotion de l'éducation incluant l'accès aux soins et à la santé, l'accès à la culture, au sport et la sécurité publique.

Ces actions doivent venir renforcer les actions de droit commun existantes afin de soutenir de manière plus importante les habitants résidents de ces quartiers.

Cet appel à projet concerne les actions pour l'année 2024 et l'ensemble du monde associatif, partenaires locaux, acteurs économiques sont invités à déposer toute action susceptible de soutenir les quartiers précédemment évoqués.

À noter que cet appel à projets, dans une année de transition de la Politique de la Ville, propose deux sessions avec des dates limites de dépôt des dossiers fixées au :

- **13 octobre 2023 pour la première programmation**
- **15 mars 2024 pour la seconde programmation**

Quels sont les quartiers concernés ?

Cinq quartiers prioritaires sont identifiés sur le territoire de l'agglomération mancelle :

- Bellevue-Carnac
- Epine
- Sablons (Bords de l'Huisne)
- Ronceray-Glonnières-Vauguyon
- Chaoué-Perrières

Comment candidater ?

Déposez votre projet en ligne sur DAUPHIN : <https://usager-dauphin.cget.gouv.fr> et à transmettre ensuite par mail au Service Politique de la Ville : spv@lemans.fr